



Poissons : une nouvelle vie pour le bief du moulin

Jeudi 9 janvier, le comité de pilotage de suivi de la restauration écologique des ouvrages de Poissons, sur le Rongeant, s'est réuni. Il s'agissait d'envisager divers scénarios en vue de la réfection du bief qui alimente le moulin du village et des ouvrages de répartition. La décision interviendra en cours d'année.

Le maire de Poissons, Bernard Adam a réaffirmé l'importance, pour les habitants, de voir le moulin hydraulique, dont l'origine remonte au XVIII^e siècle, continuer à fonctionner par la force motrice aquatique. Magali Robin, de l'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN), a reconnu la valeur patrimoniale de cet ouvrage et son intérêt pédagogique. Marie Chérière, ingénieur au cabinet d'études ISL d'Angers, a récapitulé les travaux de restauration déjà effectués depuis 2015 dans le secteur de Poissons, sur le Rongeant et la Pisançelle, par l'équipe de Joël Agnus, président du Syndicat mixte du bassin de la Marne et de ses affluents (SMBMA). Cette fois, il s'agit de restaurer le bief de Poissons avec effacement éventuel d'un ouvrage, dit de captage, devenu obsolète puisque la commune va se raccorder au Siaep de la Manoise, et par la restauration de la continuité écolo-



La Haut-Marnaise Marie Chérière, ingénieure en hydraulique fluviale au cabinet d'études ISL d'Angers.

gique sur l'ouvrage du moulin. Ceci s'intègre dans le cadre de la qualité environnementale du Rongeant et d'une meilleure gestion du bief. Le lit de celui-ci, élargi par l'érosion, est envasé, tandis que ses ouvrages sont infranchissables pour la faune piscicole.

Actions à entreprendre

Marie Chérière et Julien Berthelot (cabinet ISL), Jean-Philippe Vandelle (cabinet Sialis de Nancy), ont détaillé les actions à entreprendre pour cette restauration du bief, en vue d'obtenir un débit régulier (avec assèchement estival ponctuel), tout en y limitant les crues. Le confortement des berges sera principalement résolu par une solution végétale, avec fascines et plantations rivulaires. La réduction de la section du lit, de 6 m à 1,50 m, permettra de réduire la température estivale avec un débit plus rapide, d'améliorer l'oxygénation, et de limiter la prolifération des algues. Cette réduction de la section n'aura aucune incidence sur les écoulements de crue et les inondations, puisque l'arrivée d'eau sera régulée en amont. L'apport de granulats augmentera les frayères à truites. Toutefois, les ingénieurs ont reconnu qu'il est difficile d'établir une continuité écologique dans un bief qui constitue un environnement très contraint. Sa bonne gestion nécessitera de lâcher de l'eau en période hivernale et fin d'été, tandis que l'entretien devra être régulier. Selon les ingénieurs, les



Le comité de pilotage de suivi de la restauration écologique des ouvrages de Poissons, sur le Rongeant, s'est réuni en mairie pour envisager la réfection du bief du moulin.

sédiments accumulés dans le bief ne présentent aucune pollution qui justifierait leur extraction d'après le code de l'environnement. Quant aux vannes, elles seront automatisées. Le coût de la restauration du lit du bief est estimé à 141 000 €, somme à laquelle on doit ajouter 40 000 € pour l'automatisation des vannes.

De notre correspondant
Patrick Quercy



Le moulin de Poissons, alimenté par un bief du Rongeant.

Le casse-tête des ouvrages

Différentes solutions s'offrent pour le devenir des ouvrages, avec des coûts en rapport : effacement ou maintien, l'un des objectifs à atteindre étant la remontée de la faune piscicole, quitte à aménager des dispositifs de franchissement. Les fonds situés en aval des ouvrages devront être relevés pour remédier à l'érosion. Un simple retrait des vannes d'ouvrages peut être envisagé. Martial Gil, de la Fédération départementale de pêche, a suggéré une autre énergie que celle de l'eau pour remédier aux périodes d'étiage. Magali Robin et Joël Agnus ont appuyé cette idée tout en sachant que le débit des rivières doit baisser de 10 à 30 % dans les années à venir. Une possibilité de pompage a été évoquée pour le fonctionnement du moulin, en cas de besoin, par le cabinet ISL. L'effacement de l'ouvrage de captage et le contournement pour la continuité écologique du barrage de prise d'eau du moulin, scénarios qui semblent privilégiés, sont évalués sommairement à 260 000 €.